



LA VILLE DE METZ,
118 634 habitants, ville-centre d'une agglomération de 235 000 habitants,
propose des :

CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Pour l'année scolaire 2017/2018, des postes d'apprentis seront à pourvoir, sous réserve de réussite aux examens de fin d'année des élèves actuellement en formation, dans les spécialités suivantes :

- au service Relations usagers : *BEP/ CAP / BP jardinier et assimilé* (entretien des cimetières)
- au service Action éducative du Pôle Education : *CAP Petite Enfance / CAP Cuisine*
- au service Bibliothèques-médiathèques du Pôle Culture : *DUT Gestion des entreprises et des administrations (gestion administrative d'actions culturelles)* et *DUT / BTS Informatique (assistance sur le système informatique documentaire des bibliothèques-médiathèques)*
- au service Archives du Pôle Culture : *BTS / DUT Administration et/ou métiers du livre et des archives*
- au secteur Formation du service Développement des ressources humaines : *DUT Gestion des entreprises et des administrations*
- au service Construction bâtiments du Pôle Patrimoine bâti et logistique technique : *BTS Etudes et économie de la construction* et *Bac pro Technicien en bâtiment option assistant en architecture ou dessinateur*
- au service Espaces verts du Pôle Parcs, jardins et espaces naturels :
 - *Certificat de spécialisation option Taille et soins des arbres (Elagage)*
 - *Titre professionnel Jardinier Botaniste*
 - *BTSA Aménagement paysager*
 - *CAPA / BPA / Bac pro Aménagements paysagers*
 - *CAPA / BPA / Bac pro Productions horticoles*

Modalités de recrutement :

Un test de positionnement (français, mathématiques, culture citoyenne et motivations) est programmé le matin du samedi 1^{er} juillet 2017 dans les salons de l'Hôtel de Ville. Une convocation sera adressée aux candidat.es qui remplissent les conditions de sélection.

En fonction des résultats au test, des candidat.es pourront être reçu.es en entretien la semaine suivante.

Les candidat.es devront impérativement avoir entrepris des démarches auprès d'institutions scolaires dans les diplômes visés et en justifier dans leur candidature.

Les candidat.es intéressé.es par un contrat d'apprentissage peuvent adresser leur candidature (lettre de motivation manuscrite + curriculum vitae + copie du dernier bulletin de scolarité), pour laquelle un accusé de réception sera délivré, avant le **30 avril 2017** au soir :

- par courriel à : personnel@mairie-metz.fr
- ou par courrier à : Monsieur le Maire de la Ville de Metz
Service Développement des Ressources Humaines
Hôtel de Ville
BP 21025
57036 METZ CEDEX 01

Ces contrats d'apprentissage sont ouverts aux personnes en situation de handicap.